

Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages

Cristina Petraş

Référence de l'oeuvre:

Remysen, Wim (dir.), (2014), *Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages*, collection « Les voies du français », Presses de l'Université Laval, Québec, 340 pages.

Texte intégral



Ce livre regroupe des contributions provenant des travaux de la quatrième édition du colloque « Les français d'ici : Acadie, Québec, Ontario, Ouest canadien », organisé en juin 2012 à l'Université de Sherbrooke. Lorsqu'il s'agit d'évoquer le colloque bisannuel « Les français d'ici », une remarque s'impose pour ce qui est de l'emploi du déictique *ici*. Le titre choisi pour cette rencontre régulière rend compte d'une manière particulière de se rapporter aux variétés de français qui correspondent aux « français d'ici » : le déictique *ici*, dont la référence relative est remplie par l'ajout de « Acadie, Québec, Ontario, Ouest canadien », suppose une délimitation par rapport à d'autres français, de là(-bas), et une appropriation pour quiconque envisage d'étudier ces variétés. Car pour pouvoir affirmer qu'on étudie les « français d'ici », il faut descendre sur le terrain qui sera identifié grâce aux référents se

cachant sous l'étiquette *ici*.

La deuxième partie du titre du volume renvoie aux deux catégories d'organisation des contributions : une portant sur le « discours d'autorité », l'autre sur « la description des normes et des usages ».

Comme l'explique l'éditeur dans son introduction, le « discours d'autorité » désigne les « discours qui ont marqué l'imaginaire linguistique des francophones d'ici » (p. 3). Les détenteurs d'un tel discours sont, par exemple, le clergé et la presse, qui font l'objet de la contribution de Mourad Ali-Khodja et Émilie Urbain. L'examen des lettres échangées entre Valentin Landry, fondateur du journal *L'Évangéline*, et le clergé laisse voir une tentative, de la part de ce dernier, de soumission de la langue à la religion, dans le contexte de la

renaissance du nationalisme acadien dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. L'identité acadienne se forge autour de la langue et de la religion, mais les rapports entre les deux ne sont pas des plus simples : les Acadiens partagent la religion catholique avec les Irlandais et les Écossais, mais ils sont sous-représentés dans la hiérarchie ecclésiastique. Landry, qui veut faire de la langue l'élément central de l'identité acadienne, vise à la faire sortir de la tutelle de l'Église et milite pour la sauvegarde du français, déplorant l'absence des prêtres parlant français. Ce discours laïque va conduire à des heurts avec le clergé. Si l'objet de l'article est le discours sur les idéologies linguistiques, une analyse du discours lui-même et des formes linguistiques, qui n'est par ailleurs pas complètement absente, gagnerait à être approfondie (voir, par exemple, les fonctions pragmatiques de l'alternance codique).

L'article de Marie-Louise Moreau illustre les ressorts de la résistance des locuteurs à une intervention glottopolitique. La réforme de l'orthographe (datant déjà de 1990) semble avoir du mal à s'imposer dans les pays francophones, les différentes enquêtes menées montrant, dans le cas des enseignants, par exemple, des attitudes différentes en fonction du type d'information auquel ceux-ci ont accès. L'exemple d'une autre intervention glottopolitique, réussie celle-ci — la féminisation des noms de professions —, montre que c'est plus l'action du politique qui peut influencer les pratiques des locuteurs que les travaux des (socio)linguistes. L'auteure souligne aussi la nécessité d'une argumentation cohérente, qui réussisse à vaincre les stéréotypes, et une connaissance linguistique limitée des locuteurs.

La manière dont un discours d'autorité est repris par un autre discours du même type peut rendre compte des différents rapports qui s'établissent entre ces différentes instances. Dans une analyse qui exploite le concept de « représentation du discours autre », Alexandra Tremblay-Desrochers arrive à la conclusion que l'utilisation prépondérante du discours indirect par le chroniqueur de langue Gérard Dagenais pour reprendre le discours des dictionnaires témoigne de la visée du chroniqueur, qui doit asseoir sa personnalité en tant que chroniqueur.

Les dictionnaires en tant que véhicules d'un discours d'autorité font l'objet de deux contributions. Le parallèle dressé par Cristina Brancaglioni sur les préfaces des premiers dictionnaires différentiels en Suisse et au Québec, du point de vue de la représentation de la norme endogène, montre des convergences comme des divergences. Si les particularités phonétiques, sémantiques et syntaxiques ne sont pas admises, les particularités lexicales sont valorisées. Il existe pourtant des différences entre les dictionnaires provenant des deux régions francophones pour ce qui est du traitement des emprunts. Si dans les préfaces des dictionnaires suisses les germanismes sont plutôt ignorés, dans celles des dictionnaires québécois, on ressent l'impact du « préjugé du French Canadian patois » (p. 98). La manifestation de la préoccupation pour la qualité de la langue s'accompagne de l'expression de la nécessité des néologismes, qui peuvent rendre compte des réalités locales. Dans la perspective d'une étude des représentations que les locuteurs européens de français langue seconde se font du français québécois (dans une logique de l'« ici »/vs/« là-bas »), Chiara Molinari s'arrête sur les dictionnaires en tant que « sources de représentations » (p. 106). Le point de vue comparatif adopté par l'auteure est très utile, puisque l'image projetée sur le français parlé au Québec par les dictionnaires québécois, d'une part, et par les dictionnaires français, d'autre part, n'est pas unitaire. Comme on pouvait s'y attendre, les dictionnaires québécois offrent, dans les préfaces, une « représentation du français québécois conçu

comme une variété à la recherche d'une identité propre, de plus en plus autonome par rapport au français hexagonal » (p. 114). La comparaison des dictionnaires québécois avec les dictionnaires français s'avère essentielle dans une telle étude. L'auteure remarque ainsi la présence, dans le *Petit Robert*, d'images stéréotypées de la réalité québécoise, alors que les dictionnaires québécois rendent mieux compte de cette réalité, dans toute sa complexité.

À la lecture du titre et à la découverte de l'organisation du volume, on peut se demander quel est le ressort du sens que l'éditeur donne aux deux dimensions — analyse du « discours d'autorité » et « description des normes et des usages ». L'approche des « français d'ici » se déploie-t-elle vraiment entre les deux pôles ? Si le rapport entre discours d'autorité et usage est évident dans certaines situations, il l'est beaucoup moins dans d'autres, nous semble-t-il.

Les deux premiers articles de la seconde partie portent toujours sur des travaux lexicographiques, non pas dans la logique des idéologies linguistiques véhiculées par ce type de travail, mais bien du point de vue de la prise en compte de l'usage. Danielle Turcotte remarque l'évolution qu'a connue le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française (fruit d'un travail d'aménagement terminologique par excellence), depuis sa mise en place jusqu'à nos jours, dans le traitement des particularités lexicales québécoises : d'un « alignement quasi inconditionnel de la langue d'ici sur une norme exogène, le français de France » (p. 134), vers une ouverture aux particularités lexicales. La question de l'appartenance d'une unité à la langue de spécialité ou à la langue courante peut intervenir dans le traitement proprement dit de ces particularités lexicales. Hélène Cajolet-Laganière et Serge D'Amico proposent une analyse de la manière dont sont traités les anglicismes dans le *Dictionnaire de la langue française : le français vu du Québec*. Ceux-ci sont retenus en fonction de la fréquence et de la présence dans les différentes bases de données, notamment dans la Banque de données textuelles de Sherbrooke, et suivant les résultats d'une enquête qui indique que les locuteurs québécois préfèrent une approche normative du dictionnaire. L'article offre des exemples de traitement des anglicismes (selon différentes typologies) critiqués et de leur usage (en fonction de leur présence dans les bases) et les compare avec ce qu'on fait en France.

À partir d'un recueil de récits de la Louisiane, André Thibault présente une série de particularités, qu'il faut rapporter aux Antilles et non aux variétés canadiennes, québécoises et acadiennes. Des attestations en littérature antillaise viennent confirmer l'origine des particularités retenues.

La palette des situations de « français d'ici » est enrichie par le terrain franco-américain. Cynthia A. Fox propose une étude comparative du lexique dans deux communautés, par rapport au français du Québec et aux unités locales. Des problèmes liés à la compatibilité des situations ou des données peuvent surgir : des différences sont enregistrées dans l'établissement des deux communautés ou dans les unités lexicales relevées même.

L'approche variationniste qui a dominé dans les études sociolinguistiques sur la ville de Montréal doit être revue, enrichie, voire remise en question. C'est le point de départ de la contribution d'Hélène Blondeau, qui soutient la nécessité de prendre en compte le facteur ethnicité et ceux qu'on peut y associer (réseaux sociaux, structure du quartier, parcours scolaire) dans la description de la variation sociolinguistique à Montréal, ce qui permettrait

un élargissement de la notion de communauté.

L'analyse de la variation phonétique est présente dans le volume avec la contribution d'Anika Falkert sur la prononciation du R à Havre-Saint-Pierre (Côte-Nord). L'exploitation d'un corpus d'entretiens semi-dirigés (données adaptées au type d'analyse) permet l'identification de plusieurs phénomènes qui touchent le R : réalisation occlusive, vocalisation, amuïssement, dont seul le premier est spécifique à la région, les deux autres étant connus plus largement en français laurentien rural ou populaire. Pour ce qui est de la réalisation occlusive, elle dépend du contexte (il s'agit donc d'une variante contextuelle) et connaît un certain conditionnement social.

Les trois dernières études, qui traitent de faits grammaticaux, s'interrogent sur l'origine et l'évolution des phénomènes retenus. L'adverbe négatif *pantoute* (« [pas]... du tout ») en français québécois est abordé par Heather Burnett et Mireille Tremblay dans la perspective des mots-N. Différent d'autres mots-N (*personne, jamais, rien*), puisqu'il apparaît dans la portée d'un opérateur négatif (« la négation propositionnelle », « la préposition négative sans », « le mot-N *rien* », p. 286), *pantoute* est, selon les auteures, proche des mots-N de l'italien et de l'espagnol. Ce serait à partir d'un contexte en mot-N *rien* (*rien en tout*) ou d'un contexte en négation propositionnelle (*pas en tout*) que en toute aurait été réanalysé en terme à polarité négative. Au stade suivant il se produit une fusion vocalique de *pas en toute*, qui aboutit à la lexicalisation *pantoute*, redoublé parfois par *pas/plus/point*. Cette forme coexiste avec la forme en tout, cette dernière en contexte en mot-N *rien*. À une étape ultérieure, on assiste à l'extension de *pantoute*, *pas pantoute* coexistant avec *rien pantout/en toute*. Dans une dernière étape, *en toute* disparaît et la forme *rien pantoute* s'impose. Elle coexiste de nos jours avec *pas pantoute*. Toujours dans le domaine de la négation, Pierre-Don Giancarli s'arrête sur ce qu'il appelle négation discordantielle en français acadien et en français québécois (comme dans l'exemple *C'est le gars le plus intelligent que je connais pas*, la séquence *que je connais pas* devant être interprétée comme une relative restrictive et non comme une proposition clivée), à distinguer de la « négation négativante » et de la « négation explétive ». Comme le fait remarquer l'auteur, la négation discordantielle peut être rapportée à l'emploi du subjonctif en français de France (*C'est le gars le plus intelligent que je connaisse*), les deux dépendant du superlatif. Les deux dimensions (négative et modale) du superlatif sont, selon l'auteur, activées différemment : en français de France la dimension modale — appréciative — impose le subjonctif, puisque le subjonctif est factuel dans cette situation, alors qu'en français du Canada c'est la dimension négative du superlatif qui est activée.

Des manifestations semblables dans deux variétés de langues différentes apportées en Amérique constituent sans aucun doute un sujet d'intérêt. Sandrine Tailleur et Ailís Cournane remarquent que tant en français laurentien qu'en portugais brésilien, c'est la variante *qu-+est-ce que* de l'interrogation partielle qui est la plus fréquente, ce qui en fait des variétés innovantes par rapport aux « normes traditionnelles ». Les versions génératives de la grammaticalisation, qui envisagent l'universalité des processus de grammaticalisation, permettent de rendre compte de l'émergence des formes *est-ce que* et *é que*, résultant de processus parallèles dans les deux variétés. Ce serait la perte de l'inversion sujet-verbe qui aurait conduit à l'emploi généralisé de la forme *est-ce que* avec l'ordre SVO.

Pour finir cette présentation, on ne saurait que remarquer, avec l'éditeur du volume, la diversité des préoccupations des linguistes travaillant sur le français dans toutes ses manifestations en Amérique du Nord, ainsi que la recherche de nouvelles approches ou le renouvellement de certaines (voir, pour ne citer que ces exemples, l'application du concept de représentation du discours autre à l'analyse du discours du chroniqueur de langue, les développements connus par les études sur les mécanismes de changement linguistique — lexicalisation, grammaticalisation —, le dépassement de l'approche variationniste).

Pour citer

Cristina Petraş, Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages

Le français à l'université , **21-01 | 2016**

Mise en ligne le: 14 mars 2016, consulté le: 23 mars 2016

Auteur

Cristina Petraş

Université Alexandru Ioan Cuza Iaşi (Roumanie)

Du même auteur

- Cristina Petraş **Du pronom relatif au marqueur discursif *which* en français acadien du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse**
Paru dans *Le français à l'université* , **20-04 | 2015**
- Cristina Petraş **Variations et emprunts**
Paru dans *Le français à l'université* , **20-04 | 2015**
- Cristina Petraş **Dispositifs éducatifs en contexte mondialisé et didactique plurilingue et pluriculturelle**
Paru dans *Le français à l'université* , **20-03 | 2015**